

InsertH, du projet à la prestation

InsertH (Insertion occupationnelle. Intégration dans le marché du travail), lancé en 2007, a fait l'objet d'une évaluation avec l'Idheap, (Institut de hautes études en administration publique) courant 2010. Les résultats suivants sont à relever :

- les objectifs sont largement atteints
- les personnes handicapées travaillant dans le premier marché du travail, sont très satisfaites de leur emploi et des conditions de travail
- les employeurs sont également satisfaits de cette formule et la considèrent comme une forme de responsabilité sociale des entreprises.

Le projet a été financé par la Société vaudoise d'utilité publique, le Bureau fédéral de l'égalité et la Loterie Romande. Il a bénéficié du soutien de Compétences Bénévoles ainsi que d'un groupe de pilotage, composé de responsables de services et de représentants de Pro Infirmis Vaud.

Nous aimerions saluer les employeurs partenaires qui ont engagé 1 ou 2 personnes handicapées avec le soutien d'InsertH. Il s'agit de :

- Aux Arcades Fleurs à Epalinges
- Bibliothèque Sonore Romande à Lausanne
- Coop Suisse Romande
- Garderie les Tournesols à Lausanne
- Garderie Zig Zag Zoug à Lausanne
- Institut et Haute Ecole de la Santé La Source à Lausanne
- Jabo Traiteur à Montreux
- Mobilière Suisse à Nyon
- Momento Coiffure à Lausanne
- Nespresso à Lausanne
- M. Pasquier, maréchal-ferrant à Maules
- Université de Lausanne
- Ville de Lausanne.

Dès 2011, sur la base des résultats de l'évaluation, InsertH a été reconnu par le Service de prévoyance et d'aide sociales comme prestation complétant désormais l'offre à disposition des personnes handicapées.

Laure Marcos, cheffe de service
laure.marcos@proinfirmis.ch

Le déambulateur acquiert les mêmes droits que la chaise roulante

Le déambulateur, qui est un auxiliaire à la marche pour un nombre sans cesse croissant de personnes à mobilité réduite, offre de multiples avantages. Il représente une aide au déplacement et à la stabilité, et permet de faire office de siège.

Au vu de son indiscutable succès, la Confédération a modifié l'«Ordonnance sur l'aménagement adapté aux handicapés des transports publics» au 1er juillet 2010 de telle manière que, désormais, l'accès aux installations et véhicules et leur utilisation soient garantis aux passagers se déplaçant avec un déambulateur.

Il reste à préciser les aménagements nécessaires, mais la possibilité d'utiliser les transports publics avec des déambulateurs est maintenant obligatoire au même titre qu'avec des fauteuils roulants, notamment pour des accès surbaissés des bus et des trams.

Nous constatons avec plaisir et satisfaction que les droits des utilisateurs de déambulateurs sont eux aussi ancrés dans la loi!

Nathalie Rosselet, secrétaire
nathalie.rosselet@proinfirmis.ch

Colloque « Le handicap face à la médecine prédictive: regards croisés sur le diagnostic préimplantatoire ». – 30 août 2011 – Centre de congrès et d'expositions – Beaulieu Lausanne

Dans le cadre des activités marquant ses 70 ans, Pro Infirmis Vaud propose une journée de réflexion et d'échanges sur la question du handicap face à la médecine prédictive, et plus particulièrement le diagnostic préimplantatoire.

Des changements majeurs investissent le champ de la périnatalité. Les innovations technologiques dans ce domaine influencent considérablement le traitement social du handicap.



Le débat autour du diagnostic pré-implantatoire, qui fera l'objet d'une consultation populaire, nous amène à nous interroger sur notre acceptation de la différence et la place même qu'occupe la personne handicapée dans notre société.

Notre objectif est de nous adresser à un public de personnes concernées et intéressées par la problématique du handicap et de la médecine prédictive et, par conséquent, par le projet de révision de la loi sur la procréation médicalement assistée dont le but est de lever l'interdiction du diagnostic préimplantatoire.

La matinée sera consacrée, après une introduction à la problématique présentée par le Professeur Axel Kahn, à l'exposé des bases de la discussion, à savoir des fondements médicaux, juridiques, éthiques et sociologiques. L'idée est que chacun des intervenants du matin expose, du point de vue de sa discipline, comment s'appréhende la problématique, dans une perspective comparée et/ou historique.

L'après-midi a pour but de créer un échange de vues sur la problématique, en faisant intervenir des personnes directement touchées par le handicap et par des maladies du type de celles que le diagnostic préimplantatoire pourrait contribuer à prévenir et d'utiliser l'authenticité de ces interventions et l'émotion que ces interventions susciteront pour interroger la société sur les limites qu'elle veut poser et, en définitive, sur l'image qu'elle a et veut avoir du handicap.

Une assistante sociale du service de Pro Infirmis Vaud le plus fréquemment confronté à cette question, les Besoins spéciaux de la petite enfance, participera également à cet échange. Interviendront également dans le cadre de la table ronde un ou plusieurs politiciens et/ou personnes qui ont participé à des délibérations éthiques dans le cadre d'organes officiels (Parlement, commissions parlementaires ou commission d'éthique), afin qu'ils puissent rendre compte de la manière avec laquelle se sont exercées les délibérations éthiques auxquelles ils ont participé.

Ce colloque sera présidé par le Dr Daniel Laufer et compte, parmi ses intervenants :

- **Alexandre Jollien**, philosophe
- **Charles Joye**, avocat
- **Axel Kahn**, médecin-généticien, chercheur
- **Sébastien Kessler**, physicien et économiste de la santé
- **Bertrand Kiefer**, éthicien
- **Alexandre Mauron**, éthicien
- **Craziano Pescia**, généticien
- **Luc Recordon**, Conseiller aux Etats
- **Gervaise Rollet**, assistante sociale
- **Géraldine Savary**, Conseillère aux Etats
- **Emmanuelle Seingre**, mère d'un enfant handicapé

Le programme de la journée figure sur le site www.proinfirmis.ch.

Monique Richo, directrice cantonale
monique.richo@proinfirmis.ch

